



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.3 et B2.4

N° de la demande : 2007-0226
Catégorie : Catégorie B, sous-catégories B2.3 (Nature des produits de formulation) et B2.4 (Proportion des produits de formulation)
Produit : Herbicide Accurate
N° d'homologation : 29242
Matière active (m.a.) : Metsulfuron-méthyle à 60 % p/p
N° de document de l'ARLA : 1713120

Contexte

La matière active metsulfuron-méthyle, qui sert à la formulation de l'herbicide Accurate (Accurate Herbicide), fait actuellement l'objet d'une demande d'homologation spécifique par produit (HSP II; n° de demande 2005-0461; niveau C3). L'équivalence chimique a été établie pour la matière active, mais aucun numéro d'homologation n'a encore été attribué. La présente demande d'homologation de l'herbicide Accurate, une nouvelle préparation commerciale, est considérée comme admissible. La réévaluation du metsulfuron-méthyle est également en cours à l'Agence de réglementation des produits antiparasitaires (ARLA), et le projet d'acceptabilité d'homologation continue (PACR) est prévu pour 2008. En ce qui concerne les modifications proposées relativement à la matière active et aux préparations commerciales, y compris les commentaires sur l'étiquette, il faudra attendre les résultats de cette réévaluation.

But de la demande

La présente demande vise à homologuer l'herbicide Accurate (teneur garantie de 60 % de metsulfuron-méthyle), une préparation commerciale qui est presque identique à un herbicide actuellement homologué, l'herbicide Ally (Ally Herbicide; n° d'homologation 24388; teneur garantie de 60 % de metsulfuron-méthyle). L'herbicide Accurate est utilisé pour la suppression ou la répression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, d'orge, de fétuque rouge traçante déjà établie, de dactyle pelotonné, d'agropyre à crête et d'agropyre intermédiaire (pour les semences ou le fourrage) dans les Prairies et dans la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique (où le pH du sol est de 7,9 ou plus bas). Le produit doit être appliqué au moyen d'équipement de pulvérisation au sol, en postlevée seulement, isolément ou en mélange en cuve avec un autre herbicide homologué, en association avec un surfactant recommandé, à une dose de 5 ou 7,5 g m.a./ha de metsulfuron-méthyle. Le profil d'emploi proposé pour ce produit est similaire à celui de l'herbicide Ally (n° d'homologation 24388) qui s'utilise aussi en association avec un surfactant

recommandé. Pour des précisions sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Accurate se présente sous une forme solide et renferme du metsulfuron-méthyle à la concentration nominale de 60,0 %. La préparation commerciale a une masse volumique de 1,31 g/mL et un pH de 3,9. Les exigences en matière de données sur la chimie de l'herbicide Accurate sont remplies.

Évaluation sanitaire

La toxicité de l'herbicide Accurate chez le rat est faible par voie orale ($DL_{50} = 2\ 000$ mg/kg p.c.), par voie cutanée ($DL_{50} > 2\ 000$ mg/kg p.c.) et par inhalation ($CL_{50} > 3,75$ mg/L). L'herbicide Accurate est très peu irritant pour les yeux et la peau des lapins. Ce n'est pas un sensibilisant cutané chez la souris.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise à l'appui de l'homologation de l'herbicide Accurate, laquelle renferme une nouvelle source de metsulfuron-méthyle et est semblable à l'herbicide Ally, une préparation commerciale déjà homologuée. Le profil des risques relatifs aux résidus du nouvel herbicide dans les aliments devrait être semblable à celui d'autres produits homologués à base de metsulfuron-méthyle. Par conséquent, on ne prévoit aucune augmentation de l'exposition par voie alimentaire. L'utilisation de ce nouveau produit à base de metsulfuron-méthyle provenant d'une nouvelle source ne posera pas de risque inacceptable pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

L'utilisation proposée de l'herbicide Accurate cadre dans les profils d'emploi existants pour le metsulfuron-méthyle. Dans le cadre de la réévaluation de la matière active, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a effectué une évaluation du risque à l'aide de la Pesticide Handlers Exposure Database (PHED) en vue de quantifier l'exposition des producteurs agricoles ou des spécialistes de la lutte antiparasitaire lors du mélange, du chargement ou de l'application de pesticides. En ce qui concerne les tâches associées à une exposition post-application, les marges d'exposition acceptables ont aussi été calculées.

Évaluation environnementale

Aucune étude environnementale n'est exigée à l'appui de l'homologation de l'herbicide Accurate, car le profil d'emploi et la formulation sont suffisamment semblables à l'herbicide Ally, un produit déjà homologué. Par conséquent, l'utilisation de l'herbicide Accurate ne devrait entraîner aucune augmentation des risques pour l'environnement. Le demandeur doit avoir été informé qu'il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications aux énoncés relatifs à l'environnement figurant sur l'étiquette de l'herbicide Accurate en attendant les résultats de la réévaluation de la matière active, le metsulfuron-méthyle, par l'ARLA.

Évaluation de la valeur

Des données sur la valeur ont été soumises pour déterminer si, sur le plan agronomique, l'herbicide Accurate est équivalent à l'herbicide Ally ou à l'herbicide Ally Toss-N-Go.

Le demandeur a présenté des données sur l'efficacité issues de 4 essais sur le terrain réalisés en 2006. Le degré de suppression des mauvaises herbes avec l'herbicide Accurate appliqué seul ou en mélange en cuve est semblable à celui obtenu avec l'herbicide Ally, à la même dose, et appliqué seul ou en mélange en cuve avec les mêmes produits. Bien que les mélanges en cuve proposés n'aient pas tous été évalués, ceux qui ont été préparés avec l'herbicide Accurate devraient être aussi efficaces que s'ils avaient été préparés avec l'herbicide Ally.

Les données de phytotoxicité pour la culture sont issues de 6 essais sur le terrain réalisés en 2006 en Alberta (5 essais) et au Manitoba (1 essai) sur l'orge (3 essais) et le blé de printemps (3 essais). Dans tous ces essais, on a comparé la tolérance des cultures de blé ou d'orge à une application d'herbicide Accurate avec celle des cultures de blé et d'orge traitées avec l'herbicide Ally, le produit homologué, à la même dose.

Les dommages aux cultures de blé et d'orge traitées avec l'herbicide Accurate appliqué seul ou en mélange en cuve avec un autre des herbicides mentionnés sur l'étiquette étaient peu importants et semblables aux dommages constatés avec l'herbicide Ally appliqué seul ou en mélange en cuve avec les mêmes produits. La tolérance des cultures a été confirmée à l'aide des données sur le rendement en grains obtenues dans 4 des 6 essais.

Conclusion

L'homologation de l'herbicide Accurate (à 60 % de metsulfuron-méthyle) peut être acceptée, à condition que la matière active de qualité technique fournie par Cheminova soit d'abord homologuée dans le cadre de la demande n° 2005-0461 (après que la procédure d'homologation spécifique par produit soit terminée). Par conséquent, la formulation et les doses d'application de l'herbicide Accurate ne devraient pas présenter un risque accru pour les personnes et l'environnement par rapport à l'herbicide Ally actuellement homologué (n° d'homologation 24388). Des modifications doivent être apportées à l'étiquette proposée. Cependant, le titulaire doit avoir été informé qu'il pourrait être nécessaire d'apporter d'autres changements à l'étiquette de l'herbicide Accurate par suite de la réévaluation du metsulfuron-méthyle actuellement en cours à l'Agence.

Références

N° de document de l'ARLA	Référence
1362907	2006, DACO: 4.1,4.6,4.6.1,4.6.2,4.6.3,4.6.4,4.6.5,4.6.6
1411600	DACO: Clarification_Email
1414028	a-Hexylcinnamaldehyde: Local Lymph Node Assay in the Mouse, 039/687, DACO: 4.2.6
1414029	a-Hexylcinnamaldehyde: Local Lymph Node Assay in the Mouse, 039/688, DACO: 4.2.6
1414030	DACO: 0.8
1362905	Chemistry Requirements for the Registration of Manufacturing Concentrates and End-Use Products Formulated from Registered Technical Grade of Active Ingredients or Integrated System Products, DACO 3.2.1,3.2.2,3.2.3
1362906	2006, DACO: 3.5,3.5.1,3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6, 3.5.7,3.5.8,3.5.9,3.6
1262310	Chemistry Requirements for the Registration of a Technical Grade Active Ingredient: Identity and Composition. CONFIDENTIAL ATTACHMENT. PP. 95-138. DACO 2.13.1
1362910	2006, DACO: 10.1, 10.2
1369781	Re-evaluation of Metsulfuron methyl, Occupational Exposure Assessment, Input to Monograph (2004-0191)
1369976	Re-evaluation of Metsulfuron-Methyl Dermal Absorption Rationale
1455619	Acute toxicity studies

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.